

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 20 Septembre 2010

Compte-rendu

L'An Deux Mille Dix, le vingt Septembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, la Mairie, sous la Présidence de Monsieur PLAT, Maire.

Etaient présents : MM. Andreault, Audouin, Avry, Baroni, Baudard de Fontaine, Bourillon, Cocheteux, De Kerros, Derieppe, Freslon, Lapouge, Le Capitaine, Marchand, Mazeret-Magot (arrivée à 20h40 - a pris part à tous les votes), Naslain-Kaczmarek, Nègre, Piraudeau et Plat.

Absents ayant donné procuration : Monsieur Couturier à Madame Piraudeau, Madame Laubion à Monsieur Freslon, Monsieur Lelièvre à Monsieur Andreault et Monsieur Somoreau à Madame Lapouge.

Absent : Monsieur Canard.

Le compte-rendu de la séance du 30 Août 2010 est approuvé à l'unanimité.

En vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, est désigné en tant que secrétaire de séance Monsieur Didier Baudard de Fontaine.

Décisions prises par Monsieur le Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT, conformément à la délibération du 04 Août 2008 « délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire ».

- Décision n° 2010-12 signée le 06.09.2010 :

↳ Travaux de réfection des menuiseries de la Maison des Rochecorbonnais à Simon LORRAZURI, pour un montant de 7477.39 € TTC.

- Décision n° 2010-13 signée le 09.09.2010 :

↳ Travaux d'entretien des espaces verts du bassin de Montauran (partie sur Rochecorbon) à la SARL CORPORIN, pour un montant de 772.62 € TTC.

Personnel - Ouverture de postes
Recrutement en application de l'article 3 Alinéa 1 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

Afin de continuer d'assurer le bon fonctionnement et les activités engagées auprès des jeunes enfants du multi-accueil, il est nécessaire de recruter dans la mesure où le contrat de deux agents en poste actuellement arrive à échéance le 23 novembre prochain. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE d'ouvrir** deux postes d'adjoints d'animation, **AUTORISE** Monsieur le Maire, en l'absence de candidatures statutaires, à recruter sous la forme contractuelle, deux adjoints d'animation à temps complet à compter du 24 novembre 2010 et à signer le contrat, **DIT** que les contrats seront établis en application du 1^{er} alinéa de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 1 an, renouvelable pour une même durée, pour faire face temporairement à la vacance de l'emploi qui ne peut être immédiatement pourvu dans les conditions statutaires, **DIT** que la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 297, indice majoré 292, par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint d'Animation Territorial, **DIT** que la dépense correspondante est inscrite au Budget 2010 Chapitre 012 Article 6413.

Budget communal - DM n° 3

Madame PIRAUDEAU présente la décision modificative suivante. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** les virements de crédits détaillés ci-après :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
<i>Chap</i>	<i>Art</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>	<i>Chap</i>	<i>Art</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
011	6068	Autres matières et fournitures	3 000,00				
	6135	Locations mobilières	4 000,00				
	61521	Entretien de terrain	900,00				
	6182	Documentation technique et Générale	320,00				
	611	Contrat de Prestations	14 500,00				
	627	Frais bancaires	500,00				
022		Dépenses imprévues	- 24 820,00				
023		Virement à la section d'investissement	1 600,00				
		Total	-			Total	-
INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
<i>Opé / Chap</i>	<i>Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>	<i>Opé / Chap</i>	<i>Article</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
021	2188	Espaces Verts	1 500,00				
028	21578	Signalisation	- 20 000,00	021		Virement de la section de Fonctionnement	1 600,00
029	2315	Travaux de Voirie	20 000,00				
071	2313	Chapelle ST Georges et Eglise	- 1 500,00				
106	2313	P.L.U.	1 600,00				
		Total	1 600,00			Total	1 600,00

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - Année 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** de la remise des comptes rendus techniques et financiers 2009 du délégataire avant le délai légal du 1^{er} juin 2010, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable pour l'exercice 2009, **PRECISE** que ce rapport fera l'objet d'une publicité dans les quinze jours suivant le Conseil Municipal, indiquant que le document est consultable en Mairie.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif Année 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** de la remise des comptes rendus techniques et financiers 2009 du délégataire avant le délai légal du 1^{er} juin 2010, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2009, **PRECISE** que ce rapport fera l'objet d'une publicité dans les quinze jours suivant le Conseil Municipal, indiquant que le document est consultable en Mairie.

CCV - Approbation du rapport d'activités 2008-2009

Ce rapport présente les compétences et réalisations de l'exercice 2008-2009, la situation financière du budget principal. Il est tenu à la disposition du public à l'accueil de la mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** du rapport d'activités 2008-2009 de la Communauté de Communes du Vouvrillon.

Madame MAZERET-MAGOT précise que la CCV va mettre en place un site internet à l'Office de Tourisme.

CCV - Aménagement de l'espace : Pistes cyclables - Modification statutaire

La modification statutaire consiste à prendre en compte l'itinéraire cyclable validé le 10 juin 2010 par les Maires des différentes communes concernées. Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 7 abstentions (MM. Baroni, Baudard de Fontaine, Freslon, Laubion, Avry, Naslain-Kaczmarek et Cocheteux), **EMET** un avis favorable à cette modification de statuts votée par le Conseil Communautaire en date du 07 Juillet 2010, à savoir l'ajout de l'itinéraire cyclable sur le Val de Loire de la Commune de Rochecorbon à celle de Chançay dans le cadre de la liaison Tours-Amboise.

Installation classée - Cave des producteurs de Vouvray - Avis du Conseil Municipal

La société « Cave Coopérative des Producteurs de Vouvray » a déposé auprès de la Préfecture une demande d'autorisation en vue d'exploiter, dans le cadre d'un transfert, un nouvel établissement avec augmentation de la capacité de vinification. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **EMET** un avis favorable à la création d'une unité de vinification, stockage et embouteillage en zone d'activités « l'Etang Vignon » à Vouvray.

INFORMATIONS

- 1- Rappel date de la prochaine séance : 22 Novembre - Réunion de préparation le 15 Novembre.
- 2- Manifestation - Devos de l'Humour le 04 Octobre - Salle Saint-Vincent - 19h (spectacle gratuit) et 20h30 (spectacle payant).
- 3- Exposition de patchwork organisée par la Maison Des Rochecorbonnais - du 08 au 10 Octobre - Salle des Fêtes.
- 4- Passage TNT - Informations aux administrés - Camion présent le 09 Octobre Place de la Mairie (parking à gauche) - de 9h30 à 16h30.
- 5- Tuning de vieilles voitures proposé par le CAR en partenariat avec Phoenix 37 - Le Dimanche 10 Octobre au Lulu Parc.
- 6- Manifestation sportive - Dimanche 07 Novembre - Ronde des vignes (randonnée pédestre) organisée par l'ASPTT.

- 7- Exposition de collections, organisée en coopération avec le CAR et l'Amicale tourangelle des collectionneurs le Samedi 13 Novembre (14h-18h) et le Dimanche 14 Novembre (10h-18h) au gymnase.
- 8- Concert donné par l'Ensemble Musical Sainte-Cécile pour la fête Sainte-Cécile le Dimanche 21 Novembre à l'église.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Tableau des signatures à insérer